



## Demande de naturalisation

Par **moudissa**, le **04/07/2016** à **11:52**

bonjour

je vais déposer une demande de naturalisation pour la troisième fois. le motif de refus de la première demande était séjour irrégulier en 2006 et violence conjugale, le deuxième pour conduite d'un véhicule sans assurance et le fait d'avoir eu un enfant à l'étranger. je précise que ce fait n'avais pas été mentionner lors du premier refus.

j'ai 3 enfants nés et vivant en France dont une qui es française de part sa maman.

mon problème au moment ou je veux déposer une nouvelle demande est cette information qui viens de m'être notifiée: en fait la caf m'informe de m'avoir fiché pour fraude a la base nationale de fraude. en cause j'avais omis de déclarer ma reprise de travail en 2013.

je suis complètement effondré

lors de l'instruction de ma demande de naturalisation cela sera utiliser contre moi? est ce un nouveau motif de refus? comment faire pour remédier au plus vite a cette situation? merci de me répondre.

Par **AUGUSTO**, le **04/07/2016** à **12:19**

Bonjour,

Domage à mon avis il vaut mieux abandonner. La police le verra lors de votre entretien avec cette dernière. Le truc caché est qu'aucun service ne vous en informera d'avance en passant par la sous-préfecture, les impôts etc...

Par **youris**, le **04/07/2016** à **13:27**

bonjour,

un des conditions de la naturalisation, c'est d'être de bonnes vie et mœurs.

La condition de "bonnes vie et mœurs" donne lieu à une enquête préfectorale qui porte notamment sur votre comportement civique.

de ce que vous indiquez, séjour irrégulier, violences conjugales, conduite sans assurance, fraude à la caf, je crains que vous n'ayez un nouveau refus.

il est trop tard pour supprimer tous ces faits qui démontrent que vous avez un comportement qui ne correspond pas au conditions exigées pour être naturalisé.

salutations